

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 13 SEPTEMBRE 2018

I-INTRODUCTION

Le Jeudi 13 Septembre 2018 à 09 heures 00mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Monsieur Mohamed Sikhé CAMARA, Membre dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

1. Revue de la mise en œuvre des exigences de Gouvernance interne et de Dissémination des Rapports et Impact de l'ITIE/Guinée ;
2. Présentation des prochaines étapes de la Validation par le Secrétariat International de l'ITIE ;
3. Divers.

II - DEROULEMENT

Mr DIABY Mamadou : Bonjour tout le monde, merci d'être venus. Nous constatons quelques absences pour des raisons de missions ou de congés. D'autres nous rejoindrons. Je passe la parole au Président de Séance Mr Mohamed Sikhé CAMARA.

Mr Mohamed Sikhé CAMARA : Merci Monsieur le Secrétaire Exécutif. Je vais assumer le rôle de Président de Séance de la réunion de ce jour. Je vous fais lecture du projet de l'ordre du jour pour amendement.

"Ordre du jour approuvé"

Ceci étant, nous allons commencer par les exigences 1 et 7 et je passe la parole aux Experts.

Mr Dylan : Merci de votre présence et disponibilité d'être avec nous aujourd'hui pour boucler la procédure de validation. Nous allons passer en revue :

- Les critères de la Gouvernance ;
- La mise en œuvre des Exigences de l'ITIE-Guinée ;
- Si le fonctionnement est clair et suffisant.

Les exigences 1 et 7 sont deux exigences très importantes.

Nous avons noté l'engagement de l'Etat avec tout le ce qu'on a vu avec chacun des Collèges.

Le Premier Ministre a exprimé le soutien du Gouvernement à l'ITIE-Guinée, ce qui est important.

Notre évaluation est claire à ce niveau

Mr DIABY Mamadou : En plus de la Déclaration du Premier Ministre, le Chef de l'Etat a écrit à Mme la Présidente du Conseil d'Administration d'alors pour réitérer cet engagement du Gouvernement dans le Processus ITIE. Nous avons copie de cette lettre à disposition.

Mr Dylan : Il s'agit maintenant des Entreprises pour leur participation.

De nos entretiens, il en sort que les Entreprises participent activement et assistent au Financement. Elles demandent à être mises en copie des Rapports et être informées de la suite.

Mr DIABY Mamadou : Effectivement les Entreprises participent concrètement à nos démarches dans le Processus.

Mr KABA Sidiki : Par rapport à certaines déclarations des Entreprises, la Chambre des Mines doit nous éclairer surtout le chargé de Communication.

Mr Moustapha KEITA : Après chaque réunion les comptes rendus sont envoyés à toutes les Sociétés Minières.

Mr MAGASSOUBA Moussa : La Chambre des Mines doit permettre au Secrétaire Exécutif et au Collège des Entreprises de choisir les membres. Moi j'ai été désigné par la SAAG alors que c'est la Chambre qui doit le faire. On veut une bonne représentativité du Collège.

Mr Mohamed Sikhé CAMARA : Ça va être une représentativité minima, car toutes les Entreprises ne dépendent pas de la Chambre des Mines.

Mr Alex GORDY : 36 Entreprises ont été retenues dans le périmètre de réconciliation.

Cependant six (6) entreprises n'ont pas répondu en remplissant les formulaires de déclaration, pourquoi ?

Mr CONTE Moussa Iboun : Certaines Entreprises réagissent en disant qu'ils ne reçoivent pas les Rapports ce sont celles qui ne sont pas dans le Périmètre. Il faut une participation inclusive ; c'est ça aussi l'ITIE-Guinée.

Mr DIABY Mamadou : On publie les rapports dans les journaux les mieux lus. Nous utilisons tous les créneaux de communication. Il y a une cérémonie de publication présidée par le Gouvernement, à laquelle les Parties Prenantes sont conviées et aussi la Dissémination est faite afin que les Rapports parviennent à ces Entreprises et à un large public.

Mr Alex GORDY : C'est vraiment excellent que la Dissémination serve à publier mais tous les Représentants doivent rendre compte à leurs Collèges.

Mr Dylan : Ayez un Processus plus ouvert et un règlement clair de désignation.

Alex avait parlé des Entreprises qui ne contribuent pas. On note sur le code minier que ces entreprises méritent une sanction.

Mr Alex GORDY : Vous avez sélectionné 36 Entreprises qui ont effectué les paiements de 700 millions GNF en 2016 et 06 n'ont pas répondu ?

Il fallait un Suivi par le Gouvernement, le Secrétaire Exécutif, le Comité de Pilotage, le GMP peut contacter ces entreprises et leur expliquer un peu ce que c'est que l'ITIE-Guinée.

Comment le Collège s'organise afin que tout le monde joue le jeu ?

Il y a des exemples où les Entreprises sensibilisent leurs homologues et qu'il y ait une nette amélioration.

Mr DIABY : les ateliers de sensibilisation et d'information ont été organisés par le comité de pilotage.

Mr Dylan : Exigence 1.3 : Engagement de la Société Civile.

Sur les différents aspects du protocole avec la Société Civile, on a eu un entretien fructueux sur cette exigence.

On a constaté une participation vive avec une liberté d'expression, une motivation vis-à-vis de l'ITIE-Guinée. On n'a pas noté d'obstacles.

Mr CONTE Moussa Iboun : Il n'y a pas d'entrave. Nous sommes très affirmatifs entre le Comité de Pilotage et les membres de la Société Civile.

Mr Dylan : **Fonctionnement du Comité de Pilotage.**

- Le Gouvernement doit s'assurer que les Parties Prenantes sont représentées, avec une libre représentativité et un Processus ouvert ;
- Rapport d'avancement ?

Est-ce que les convocations des réunions sont faites à temps?

Est-ce les Arrêtés sont mis sur le site ?

Les Procès-Verbaux et les indemnités de paiements sont ils publiés?

Mr Mohamed Sikhé CAMARA : À ce niveau les TDR contiennent tous les éléments que vous venez d'énumérer. Dans mon cas de désignation, c'est le Ministre de la Décentralisation qui a porté son choix sur ma modeste personne de par ma compétence et mes expériences. Je pense que ça se passe ainsi dans les autres Départements.

Il y a une véritable synergie entre les membres du Comité de Pilotage et le Secrétariat Exécutif. Sur les préparatifs des réunions, les thématiques. Les convocations sont envoyées une semaine avant les réunions par les appels téléphoniques comme par E-mail. J'en témoigne.

- Les Arrêtés sont mis sur le site ;
- Les paiements d'indemnités sont faits sur des listes de présence à chaque réunion avec émargement.

Mr DIABY Mamadou : Le GMP a déjà discuté de tout cela. En dehors du Décret, nous avons rajouté d'autres structures dans la composition du Comité de pilotage pour une large représentativité.

Mr Dylan : Le règlement intérieur fixe la participation de la Société Civile mais pas les Entreprises ?

Mr CONTE Moussa Iboun : Après le constat du non encadrement, on a fait un document de bonne conduite. Ceux qui ont duré doivent partir et les Entreprises peuvent renouveler leurs membres.

A nos prochains Ateliers, on va publier ce code de bonne conduite de façon plus large en le mettant sur le site web de l'ITIE-Guinée.

Mr Dylan : PTBA ?

- Est-ce des Parties Prenantes participent à la préparation du Plan d'Action ?
- Ont-ils leurs mots à dire ?
- Les avis sont-ils partagés plus largement ?
- Y a-t-il vote ?

Mr DRAME Sékou Amadou : Le PTBA est élaboré et soumis à une commission pour examen et analyse de tous les points.

Ensuite il est soumis au Comité de Pilotage pour discussion, correction avant adoption. Il est envoyé au Conseil de Supervision pour l'approbation du Conseil présidé par Monsieur le Premier Ministre.

Bien sûr il y a vote à main levée quand il n'y a pas consensus.

Mr Alex GORDY : Moi je vous Conseille les propositions de vote avec gardes fous pour le futur.

Mr Dylan : Exigence concernant l'impact de l'ITIE-Guinée vous pouvez citer quelques exemples d'impact ?

Mr DRAME Sékou Amadou : l'ITIE à des impacts réel.

Par exemple l'extension de la capacité de production de la CBG, les paiements aux Collectivités sur la place publique présidée par la Société Civile. La dissémination regroupe toutes parties prenantes.

Mr DIABY Mamadou : Nous avons une étude qui a été faite sur l'impact de l'ITIE en Guinée qui dit mieux sur l'impact de l'ITIE-Guinée.

- La mise en place de la Cour des Comptes, l'ITIE y a contribué.

Mr Dylan : la mise en œuvre des recommandations ?

Mr DIABY Mamadou : le suivi de la mise en œuvre des recommandations est faite par la commission suivi et évaluation qui rend compte au comité de pilotage.

Mr Alex GORDY : Le Comité de Pilotage doit s'impliquer dans le Suivi-évaluation.

Je voudrais pour terminer vous indiquer les prochaines étapes.

Nous allons préparer un rapport que nous allons vous faire parvenir pour vos commentaires. Ce rapport corrigé sera soumis à l'examen d'un validateur indépendant. Ce validateur fera son rapport qu'il soumettra au Conseil d'Administration qui en dernier ressort prendra la décision.

Mr Mohamed Sikhé CAMARA : Merci aux experts pour toutes ces questions pertinentes et réponses qui nous mèneront à bon port.

III- Conclusion :

Au terme de ses travaux, le comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) le comité a suivi avec un intérêt particulier les observations de la mission du Secrétariat International sur la Gouvernance interne des collèges des parties prenantes.

Il a noté avec satisfaction l'existence des termes de référence sur la Gouvernance du Groupe Multipartite, du Règlement Intérieur du Groupe Multipartite ainsi qu'un code de bonne conduite des acteurs de la Société Civile.

- 2) le comité a pris bonne note des prochaines étapes de la validation.

Séance Levée à 12h 20mn

Le Rapporteur


Mr DIABY Mamadou



Le Président


Mr Mohamed Sikhé CAMARA

**INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE (ITIEG)**

CONAKRY, LE 26 SEPTEMBRE 2018

SECRETARIAT EXECUTIF

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Lieu : Ministère des Mines et de la Géologie

Ordre du jour :

1. Adoption des Procès-Verbaux des réunions du Comité de Pilotage du 05 Septembre, du 11 Septembre et du 13 Septembre 2018 ;
2. Compte rendu de la Commission Ad-hoc chargée du suivi de la Validation ;
3. Etat d'avancement de la production du Rapport ITIE-GUINEE 2017 ;
4. Divers.

LISTE DE PRESENCE

N°	Prénoms et Noms	Fonction / Service	N° Téléphone	E-mail
1	Saadou NIMAGA	President CP/ITIE-GUINEE	628 033 331	saadou_nimaga@gmail.com
2	Mamadou DIABY	SE / ITIE- GUINEE	664 201 722	diabyitie@yahoo.fr
3	Dr Camara Aminatou BARRY	REFAMP/GUINEE	628 252 958	gnarabc@gmail.com
4	Honorable Michel KAMANO	Assemblée Nationale	628 046 221	mikamano@gmail.com
5	Mamadou Taran DIALLO	AGT	664 596 450	mtdiallo84@gmail.com
6	Morifing CONDE	CBG	628 212 892	morifin.conde@cbg-guinee.com
7	Sidiki KABA	Manager BCRG	622 208 341	sidikiba2002@yahoo.fr
8	Elhadj Cheick KEITA	Expet Comptable /OGCCA	655 212 892	cheickkeita295@gmail.com

N°	Prénoms et Noms	Fonction/Service	N° Téléphone	E-mail
10	Dr Ousmane	Conseiller Juridique RUSAL	623 230 128	ousman.camara@rusal.com
11	Mohamed Sikhé	DNAD / MATD	622 298 416	sikson94@hotmail.fr
12	Moustapha	Chambre des Mines	622 351 036	opinionkeita2003@yahoo.fr
13	Kabinet	Coopération Communication ANCG	622 597 442	ancguinee2012@gameil.com
14	Elhadj Sekou Oumar Ly	CNTG / PCQVP	622 301 353	kousenarou@hotmail.com
15	Abdoulaye Kagbe	DGA / SOGUIPAMI	628 755 099	aktoure@yahoo.fr
16	Me Mohamed	Ordre des Avocats	628 365 066	mohamedsampil9@gmail.com
17	Sékou Mohamed	SE-A / ANLC	622 069 200	anlanguinee@gmail.com
18	Mamadou Djouldé	Cour des comptes	620 050 607	diallomamadoudioulde32@gmail.com
19	Abdoulaye	RPM/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	664 266 194	absoumah@yahoo.fr
20	Sékou Amadou	CC/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	664 201 722	sekou62@yahoo.fr
21	René Maurice	RSE/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	628 934 466	renemauresylla@gmail.com
22	Kadiatou	Women In Mining	623 892 728	kaborymc@gmail.com
23	Mamadou Moussa	Assistant Financier/SE/ITIE-GUINEE	622 916 389	sidibeitie@gmail.com
24	Fodé	AA/SE/ITIE-GUINEE	622 621 702	fodetoure48@yahoo.fr
25	Hadja Nènè Gallé Adama	Secrétaire/SE/ITIE-GUINEE	664 227 536	
26	Nimatoulaye	Secrétaire/SE/ITIE-GUINEE	657 542 744	barrynima92@yahoo.fr
27	Abdoulaye Sinkoun	Solutions "C"	669 399 975	sinkoun@hotmail.com
28	Ibrahima	Informaticien SE/ITIE-GUINEE	626 888 957	bibrahima11@yahoo.fr
29	Kadiatou	MMG	664 303 007	kadibangoura@yahoo.fr
30	Charles	Lenque Pub	626 051 905	lenquepubguinee@gmail.com